

LE SÉNAT

Le lundi 17 janvier 1994

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION

Le Parlement ayant été convoqué par proclamation pour l'expédition des affaires aujourd'hui,

La séance est ouverte à 10 h 30.

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

LECTURE DE LA COMMISSION NOMMANT L'HONORABLE ROMÉO LEBLANC

L'honorable Roméo LeBlanc se lève du fauteuil du greffier et dit: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que, en vertu d'une commission émise sous le Grand Sceau du Canada, j'ai été nommé Président du Sénat.

(Le greffier donne lecture de la commission.)

Son Honneur le Président, accompagné de l'honorable sénateur Joyce Fairbairn, c.p., et de l'honorable sénateur John Lynch-Staunton, et précédé du gentilhomme huissier de la verge noire, prend place au fauteuil au pied du trône.

Prière.

COMMUNICATION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu de la Résidence du Gouverneur général la communication suivante:

RIDEAU HALL

le 10 janvier 1994

Monsieur le Président,

Je suis chargé de vous faire part que le très honorable Antonio Lamer, juge en chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat à 11 h 00, pendant la matinée du lundi 17 janvier 1994, pour ouvrir la première session du trente-cinquième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le sous-secrétaire,
Politique, programme et protocole,
Anthony P. Smyth.*

L'honorable
Président du Sénat
Ottawa

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

À 10 h 55, le Sénat reprend sa séance, puis s'ajourne de nouveau en attendant l'arrivée du suppléant de Son Excellence le Gouverneur général.

Le très honorable Antonio Lamer, suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, étant arrivé au Sénat et ayant pris place sur le trône,

Son Honneur le Président demande au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer la Chambre des communes que c'est le désir du très honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui à la Chambre du Sénat.

La Chambre des communes étant arrivée,

Son Honneur le Président prononce les paroles suivantes:

Honorables membres du Sénat

Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître avant que la Chambre des communes n'ait choisi un Président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera à 15 heures demain, le 18 janvier 1994.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît au suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

COMMUNICATION DE LA RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur d'informer le Sénat que j'ai reçu de la Résidence du Gouverneur général la communication que voici: